



## Yaris<sup>®</sup>, la pièce qui manquait à mes programmes anti-oïdium

Yaris<sup>®</sup> atteint sa cible **plus rapidement** que  
les autres SDHI

- Sur feuilles et grappes, l'oïdium est **contrôlé**.
- Mon programme de protection préventive est **renforcé** pendant 14 jours.

Yaris<sup>®</sup> **facilite** mon quotidien

- Formulation liquide
- Faible dose/ha : 0,15 l/ha
- Haut niveau de résistance au lessivage
- Sélectivité confirmée sur les différents cépages
- Nombreuses tolérances d'importation



**Avec Yaris<sup>®</sup>**

**ma vigne et ma vendange sont protégées**

# FICHE D'IDENTITÉ

- AMM : 2160963
- Composition : 300 g/l de fluxapyroxad - Xemium®
- Formulation : Suspension concentrée
- Classement toxicologique :



Attention

H351 : Susceptible de provoquer le cancer.  
 H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.  
 H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- Conditionnements : 1 l et 0,3 l
- Usage & dose autorisés : Oïdium de la vigne à 0,15 l/ha

- Période d'emploi autorisé : de BBCH 11 (1<sup>ère</sup> feuille étalée) à BBCH 83 (véraison en cours)
- Nombre d'applications :
  - 2 maximum / par saison dont au moins 1 associée (en prenant en compte les 2 maladies cibles des SDHI : oïdium & botrytis) ; Intervalle minimum de 10 jours entre applications
  - En alternance
- Délai d'emploi avant récolte : 35 jours
- Distance aux points d'eau : 5 m
- Délai de rentrée : 48 h
- Protection de l'utilisateur lors de la préparation de la bouillie : Gants en nitrile EN 374-3, bottes, combinaison de travail polyester/coton (65 %/35 %) déperlante, blouse Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial.

## 10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

### AVANT L'APPLICATION

- 1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
- 2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.
- 3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
- 4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
- 5 Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
- 6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporateur.

### PENDANT L'APPLICATION

- 7 Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau. Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

### APRÈS L'APPLICATION

- 8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
- 9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
- 10 Recycler les emballages dans le cadre des collectes **ADIVALOR**  
 Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, **BASF France - Agro** recommande Osmofilm®.  
® Marque déposée Sté PANTEK France

## Contact utiles

Informations techniques FDS	BASF France - Agro	ou <a href="http://www.agro.bASF.fr">www.agro.bASF.fr</a>	► N°Azur 0 810 02 30 33 <small>APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE</small>
Une question de santé	MSA	 <a href="http://www.phyt-attitude.fr">Phyt'attitude</a>	► N°Vert 0 800 887 887 <small>APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE</small>
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF France - Agro	Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33	
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	ou <a href="http://www.adivalor.fr">www.adivalor.fr</a>	► N°Azur 0 810 12 18 85 <small>APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE</small>

Serviceplan I Annule et remplace toute version précédente. Avant toute utilisation, assurez vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou [www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). \* Xemium®, nom d'usage de la substance active fluxapyroxad. H351, H400, H410. SDHI : Succinate Déshydrogénase Inhibiteur. BASF France SAS - Division Agro - 21, Chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. Janvier 2017. Crédit photo : BASF. 121VIOE0417EST